

OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT RAPPORT NATIONAL DES DONNEES SISPEA - SYNTHESE

EDITION D'OCTOBRE 2014
DONNEES 2011

Face à la diversité du paysage des services publics d'eau et d'assainissement, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques¹ a confié à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) la réalisation de l'observatoire sur les services publics d'eau et d'assainissement. Initié en 2009, l'observatoire offre un accès national en ligne (www.services.eaufrance.fr) aux données publiques sur l'organisation, la gestion et la performance des services. Ces éléments permettent d'évaluer la qualité économique, technique, sociale et environnementale des services sur une base objective, reconnue et partagée par tous les acteurs du secteur de l'eau. L'observatoire constitue un outil destiné aux collectivités locales et aux opérateurs des services pour piloter leurs services dans le cadre d'une gouvernance par la performance, calculer leurs indicateurs et préparer le rapport annuel sur le prix et la qualité des services, diffuser largement et de façon transparente les données de performance de leurs services et ainsi améliorer l'information des usagers.

Suite au rapport complet sur l'année 2010, publié en juin 2014, ce nouveau panorama propose une étude détaillée de l'organisation et de la performance des services publics d'eau et d'assainissement, à partir des données disponibles pour l'année 2011. Pour la première fois, il présente un bilan de la participation des collectivités à l'observatoire, ainsi qu'un focus des résultats sur 50 grands services et une étude de l'évolution entre 2009 et 2011 des principaux indicateurs.

SOMMAIRE

1) PREMIER BILAN DU SITE DE L'OBSERVATOIRE APRES 5 ANS DE FONCTIONNEMENT	2
2) COMPLEXITE DES COMPETENCES ET MISSIONS DES COLLECTIVITES ET SERVICES	2
3) ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES : UNE GRANDE DIVERSITE	3
4) LE PRIX DE L'EAU ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES	4
5) REGARD SUR LA GESTION PATRIMONIALE DES SERVICES	5
6) PANORAMA DE 50 GRANDS SERVICES FRANÇAIS	5
7) ÉVOLUTION 2009/2011 DES PRINCIPAUX INDICATEURS : PREMIERES TENDANCES	6
8) RECAPITULATIF DES DONNEES 2011	6

SYNTHESE

L'organisation française des services d'eau et d'assainissement est complexe : près de 35 000 services assurent leurs missions de manière complète ou partielle et sont portés par près de 24 000 collectivités. Dans 80% des cas, la commune est l'échelon d'organisation retenu, preuve d'une organisation intercommunale encore peu développée. Par ailleurs, si 9 usagers² sur 10 ont affaire à un interlocuteur unique pour l'eau potable et 7 sur 10 pour l'assainissement collectif, un tiers d'entre eux seulement relève d'une seule collectivité pour l'ensemble des compétences « eau » et « assainissement ».

Le prix moyen TTC de l'eau et de l'assainissement collectif s'élève à 3,78 €/m³ au 1er janvier 2012³, pour une consommation de référence de 120 m³ (abonnement inclus), avec une forte variabilité territoriale : pour 20% des usagers l'écart à la moyenne du prix proposé est de 0,47 €/m³ pour l'eau potable et de 0,56 €/m³ pour l'assainissement collectif (rappel : prix moyen de l'eau en 2009 : 3,62 €/m³ et en 2010 : 3,66 €/m³).

Concernant la performance des services, l'évaluation des pertes par fuites (1 litre sur 5 en moyenne) se confirme, les niveaux de connaissance et de gestion des réseaux d'eau et d'assainissement sont évalués à 61 et 56 points (sur un total de 100 points) et le niveau de qualité de l'eau potable, supérieur à 99%, s'inscrit dans la stabilité par rapport aux années précédentes et reste excellent.

Par ailleurs, une évaluation de l'évolution moyenne annuelle de la performance des services sur trois ans (2009/2011), sur la base d'un échantillon interannuel⁴, conclut quant à une augmentation modérée du prix de l'eau potable (+ 0,9%) et sensible du prix de l'assainissement collectif (+ 4,6%), une évolution positive des indicateurs liés à la gestion patrimoniale (légère amélioration du rendement de réseau de 0,9%, évolution à la hausse des indices de connaissance de 4,4% et 2,6%) même si dans le même temps on note une relative baisse des taux de renouvellement eau et assainissement (-2% et -3,7%).

Enfin, si l'on considère ces trois années, 90% des usagers de l'eau et 80% des usagers de l'assainissement auront eu accès, sur le site de l'observatoire aux données concernant leur service, preuve de la bonne santé de l'observatoire, après cinq années d'existence.

¹ Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

² Un usager correspond à un habitant desservi par le service.

³ Par convention, sous SISPEA, le prix représentatif de l'année N est celui en vigueur au 1^{er} janvier N+1.

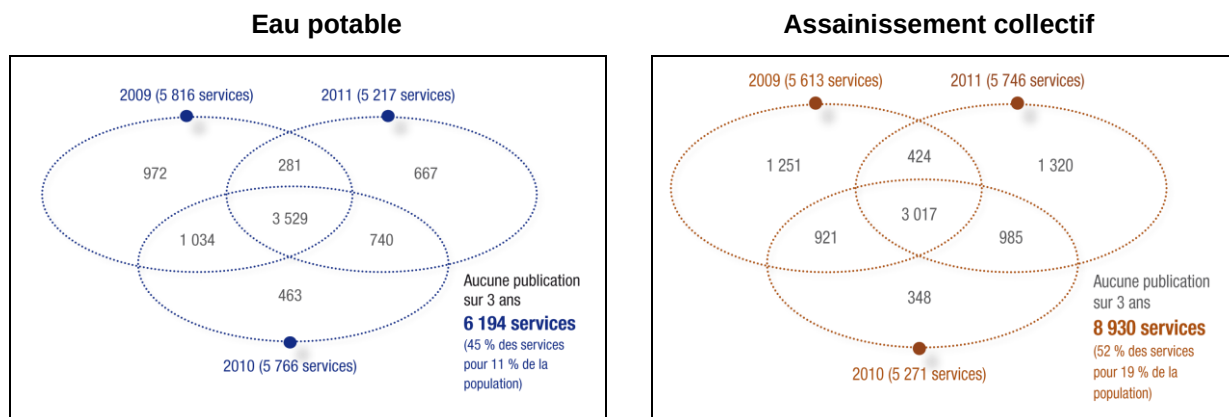
⁴ Chaque indicateur a été étudié à partir d'une liste unique de services l'ayant produit pour les 3 années consécutives 2009, 2010 et 2011. Les évolutions qui en résultent sont donc établies sur un périmètre invariant de services, ce qui objective les résultats.

1) PREMIER BILAN DU SITE DE L'OBSERVATOIRE APRES 5 ANS DE FONCTIONNEMENT

Un des objectifs de l'observatoire est de rendre disponibles au plus grand nombre les données relatives aux services d'eau et d'assainissement. Cinq années après sa mise en œuvre, en novembre 2009, le site web de l'observatoire aura permis, sur l'une au moins des trois années 2009/2010/2011, d'éclairer près de 90% des usagers de l'eau potable et près de 80% des usagers de l'assainissement collectif sur les principaux résultats de leur(s) service(s) en matière de prix et de performance.

En revanche, la moitié des services ne s'est encore pas impliquée dans le dispositif de l'observatoire. Ces services, qui représentent environ 15% de la population sont en très grande majorité gérés par des collectivités de type communal, en régie et de petite taille (en moyenne 1 100 habitants).

Bilan de la publication des données par les services, entre 2009 et 2011



Nota Bene : Chaque surface présentée ci-dessus précise le nombre de services communs à une, deux ou trois années (ex. : pour l'eau potable, 972 services n'ont vérifié/publié leurs données qu'en 2009 tandis que 1 034 services l'ont fait pour 2009 et 2010, mais pas pour 2011)

2) COMPLEXITE DES COMPETENCES ET MISSIONS DES COLLECTIVITES ET SERVICES

Les collectivités chargées de l'eau et de l'assainissement sont très nombreuses : au 31 décembre 2011, 24 179 autorités organisatrices assurent la gestion de 34 798 services d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Parmi elles, deux tiers sont chargées d'une seule des trois compétences et une petite minorité dispose des trois compétences.

Les collectivités compétentes en assainissement collectif sont plus nombreuses que celles compétentes en eau potable. A l'inverse, même s'ils ne desservent que trois quarts des communes, les services d'assainissement non collectif sont très regroupés, essentiellement au sein des communautés de communes. Enfin, certaines collectivités gèrent plusieurs services pour une même compétence, ce qui explique qu'il y ait, pour chaque compétence, plus de services que de collectivités.

Répartition des collectivités organisatrices selon le nombre de compétences, en 2011

Nombre de compétences	Nombre de collectivités
Une seule compétence	15 944
Deux compétences	7 185
Les trois compétences	1 050
TOTAL	24 179

Répartition des compétences selon les services et les collectivités, en 2011

	Eau potable	Ass. collectif	Ass. non collectif
Nombre de collectivités	13 310	16 455	3 699
Nombre de services	13 880	17 196	3 722

Pour l'exercice des trois compétences, l'organisation communale reste le mode d'organisation dominant, particulièrement en assainissement collectif.

Répartition des différents types de collectivités organisatrices des services publics selon les compétences, en 2011

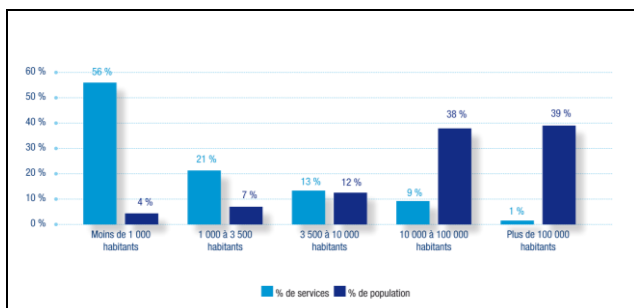
Collectivités	Eau potable	Assainissement collectif	Assainissement non collectif
TOTAL	13 310	16 455	3 699
Dont Communes	9 789	14 630	2 016
Dont Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	3 521	1 825	1 683

3) ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES : UNE GRANDE DIVERSITE

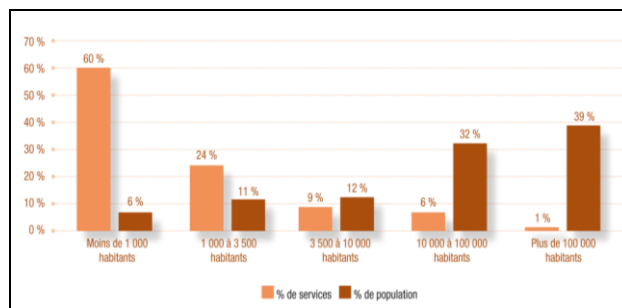
En eau potable comme en assainissement collectif, les services de moins de 1 000 habitants représentent près de 60% des services français. Ceux de plus de 3 500 habitants représentent 15 à 20% d'entre eux.

Un service d'eau potable alimente ainsi en moyenne 4 700 habitants pour 2,6 communes, tandis qu'un service d'assainissement collectif dessert environ 3 100 habitants et concerne 1,6 commune. Un service d'assainissement non collectif couvre quant à lui 3 200 habitants et 7,5 communes en moyenne.

Répartition des services et de la population desservie selon la taille des services d'eau potable, en 2011



Répartition des services et de la population desservie selon la taille des services d'assainissement collectif, en 2011

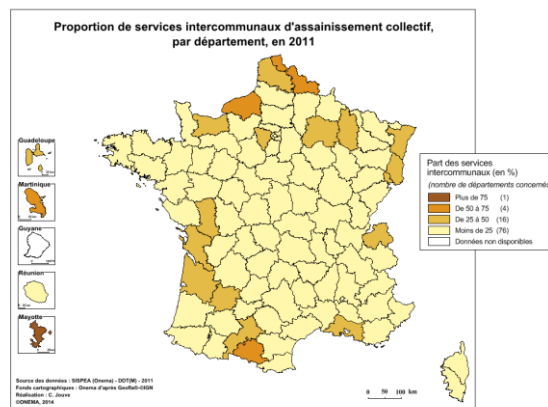
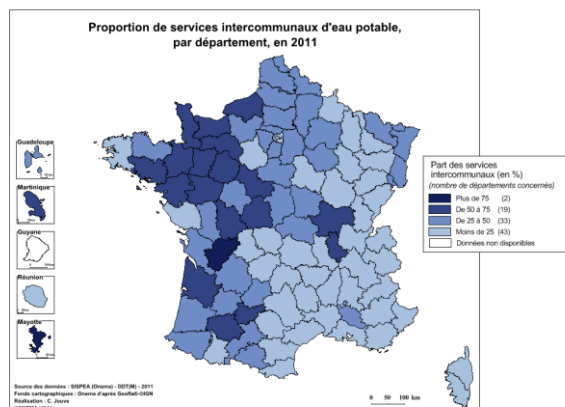


On compte environ 8 400 services gérés en délégation de service public, toutes compétences confondues, soit un quart des services français. En eau potable, 61% des usagers sont gérés en délégation contre 43% en assainissement collectif. Pour ces 2 compétences, un service en délégation est environ 3 fois plus grand qu'un service en régie.

	Assainissement collectif		Eau potable	
	Gestion Déléguée	Gestion Directe	Gestion Déléguée	Gestion Directe
Services	3 866	13 073	4 283	9 423
en %	23%	77%	31%	69%
Pop. en %	43%	57%	61%	39%
Taille moy.	5 900	2 310	9 130	2 650

Pour ce qui concerne l'eau potable, la gestion du service par une intercommunalité est très développée dans le nord et l'ouest de la France alors qu'elle est très peu représentée dans les régions de l'est et du sud-est (les communes isolées sont minoritaires dans 20% des départements). Pour ce qui concerne l'assainissement collectif, la situation est plus contrastée : seuls quelques départements au nord, dans le sud-ouest et dans l'est de la France sont concernés par une gestion intercommunale.

10% des départements regroupent près du quart des services d'eau potable et d'assainissement collectif tandis que le tiers des départements rassemble plus de la moitié des services (représentant le quart de la population française).



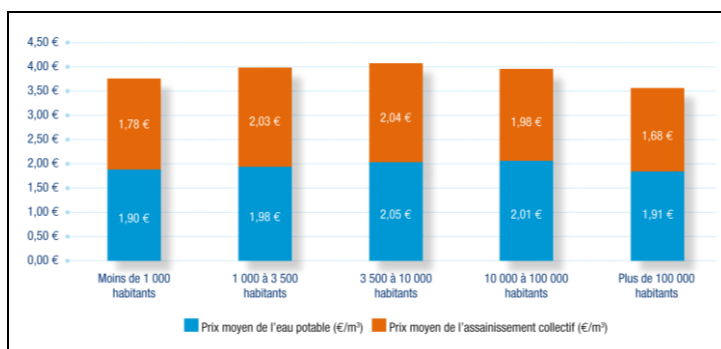
Enfin, 9 habitants desservis sur 10 bénéficient d'un interlocuteur unique pour tous les aspects relatifs à leur eau potable (production, transfert et distribution), contre 7 sur 10 pour l'assainissement collectif (collecte, transport, dépollution). Seulement un tiers des habitants desservis bénéficie d'un interlocuteur unique pour l'eau potable et l'assainissement collectif.

4) LE PRIX DE L'EAU ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Le prix global moyen de l'eau au 1^{er} janvier 2012, pour une consommation annuelle de 120 m³, est de 3,78 €/m³ TTC. Il se décompose de la manière suivante : 1,96 €/m³ pour l'eau potable et 1,82 €/m³ pour l'assainissement collectif. Cela représente une facture annuelle de 453,60 €, soit une mensualité de 37,80 €.

Les collectivités de taille intermédiaire (entre 3 500 et 10 000 habitants) sont celles qui proposent le tarif le plus élevé (4,08 €/m³). Les très petits et très grands services proposent respectivement des tarifs de 3,68 et 3,59 €/m³ en moyenne.

Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif selon la taille des services par nombre d'habitants desservis, en 2011

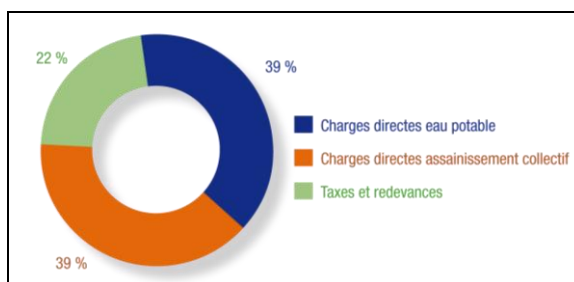


De manière générale, le prix moyen présenté par les communes (3,50 €/m³) est inférieur au prix moyen présenté par les établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) (3,88 €/m³), de même que le prix moyen présenté par les services en régie (3,52 €/m³) est inférieur de 15% à celui présenté par les services en délégation (4,02 €/m³). Un prix bas n'étant nécessairement pas un gage de bonne gestion du service, le rapport national complet 2011 SISPEA propose des pistes d'explication à ces différents écarts.

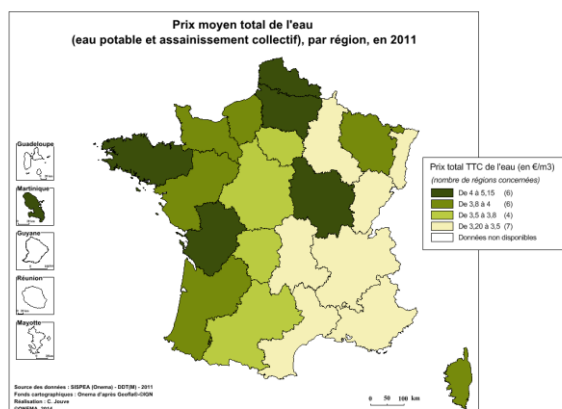
80% de la population bénéficie ainsi d'un prix de l'eau potable compris entre 1,52 €/m³ et 2,46 €/m³ et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,22 €/m³ et 2,53 €/m³.

Pour une facture globale de l'eau, les parts correspondant aux charges directes de l'eau potable et de l'assainissement collectif sont identiques et évaluées à 39%, soit 1,47 €/m³. La part correspondant aux taxes et redevances diverses revient à 22% (0,84 €/m³).

Répartition du prix total de l'eau selon les charges directes et les redevances, en 2011



Pour cette même facture, la part fixe représente en moyenne 12,6% du tarif, soit 57,40 €/an, alors que la part variable représente 396,20 €/an.



Enfin, le prix global de l'eau est plus élevé au nord d'une diagonale allant du nord-est au sud-ouest. Les régions Champagne-Ardenne (3,25 €/m³) et Bretagne (4,34 €/m³) ainsi que les départements des Alpes de haute Provence (2,82 €/m³) et du Lot-et-Garonne (5,33 €/m³) présentent les valeurs extrêmes observées au sein des régions et des départements. Concernant les départements d'Outre-Mer, la Martinique, seul département exploitable, propose un tarif moyen de 5,15 €/m³. De très nombreux facteurs de contexte (provenance des eaux, dispersion de l'habitat, pression touristique, etc.⁵) contribuent à expliquer ces écarts de prix.

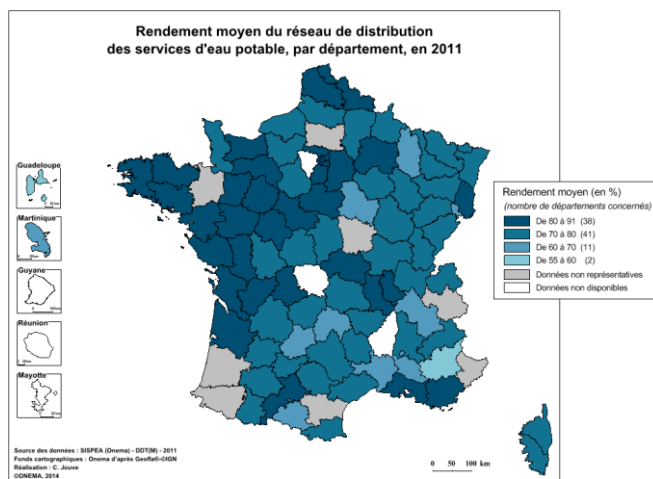
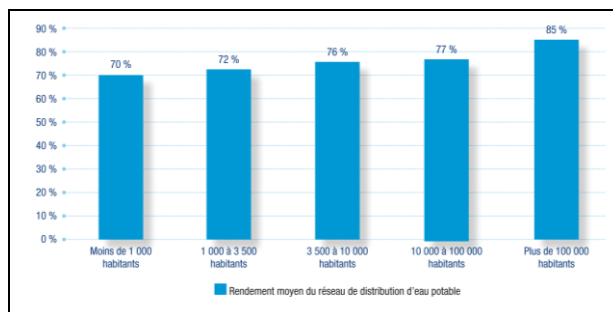
⁵ Onema, *Panorama des services et de leur performance en 2010*, Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.

5) REGARD SUR LA GESTION PATRIMONIALE DES SERVICES

À l'échelle nationale, le rendement moyen des réseaux de distribution est de 79,8%. Cela signifie qu'environ 20% du volume d'eau potable introduit dans le réseau est perdu par fuites soit environ un milliard de m³ par an. Les rendements de réseaux sont plus élevés que la moyenne en Ile-de-France, sur la Côte-d'Azur et dans le Grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire). On observe, pour le Grand Ouest, une certaine corrélation avec l'origine de la ressource issue d'eaux de surface.

80% des usagers relèvent d'un service dont le rendement de réseau est compris entre 70% et 91%.

Rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable selon la densité d'abonnés des services, en 2011



Le rendement de réseau est proportionné à la taille des collectivités, les services (communaux) de moins de 1 000 habitants accusant 30% de pertes contre 15% pour les très grands services (plus de 100 000 habitants).

ICGP des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif selon la taille des services, en 2011

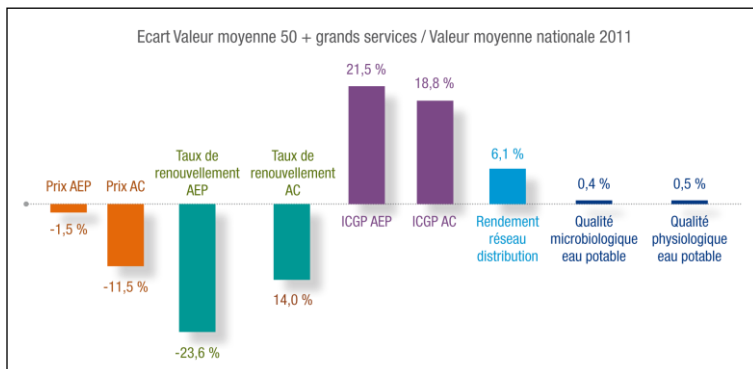
Habitants desservis	Eau potable	Ass. collectif
Moins de 1 000	41	39
1 000 à 3 500	49	47
3 500 à 10 000	55	49
10 000 à 100 000	63	57
Plus de 100 000	75	63

Les indices moyens de connaissance et de gestion des réseaux (ICGP) d'eau potable et d'assainissement collectif sont respectivement évalués à 61 et 56 points (sur 100). Cet indice de connaissance est très lié à la taille des services : plus le service est important, plus le niveau de connaissance et de gestion du réseau est élevé.

6) PANORAMA DE 50 GRANDS SERVICES FRANÇAIS

Parmi les plus grands services français de distribution d'eau potable et de collecte d'assainissement collectif, les 50 plus importants ayant produit et publié dans SISPEA tous les indicateurs principaux étudiés dans le rapport SISPEA 2011 forment un échantillon qui a été étudié et comparé avec les résultats « France entière ».

Quasiment tous les services d'eau potable (49 sur 50) et 40 des 50 services d'assainissement collectif de l'échantillon figurent parmi les 100 plus grands services du paysage français.



On observe que les écarts les plus marqués entre ces 50 grands services et les moyennes nationales concernent l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale et le taux de renouvellement. Les écarts sont beaucoup plus modérés pour les indicateurs de qualité de l'eau et le prix de l'eau potable. Enfin, ils sont significatifs pour le rendement du réseau de distribution et le prix de l'assainissement collectif.

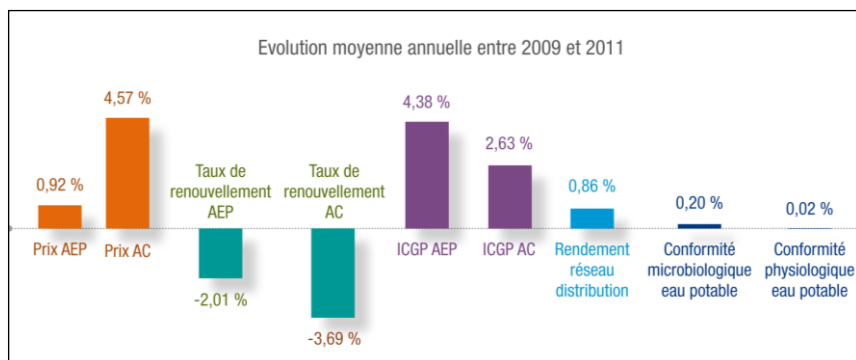
Ce constat traduit la relative durabilité des grands services français : leur gestion patrimoniale est meilleure que la moyenne et se traduit par des résultats satisfaisants en termes de qualité d'eau et de rendement des réseaux, dans un contexte de tarification maîtrisée.

Le renouvellement des réseaux d'eau potable, en retrait par rapport à la moyenne nationale, mais maîtrisé par les grands services sera l'enjeu de demain, avec la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les fuites.

7) ÉVOLUTION 2009/2011 DES PRINCIPAUX INDICATEURS : PREMIERES TENDANCES

L'évolution annuelle des principaux indicateurs produits par un service (prix, rendement etc.) est, le plus souvent, très modérée. L'évolution d'une moyenne nationale s'appuyant sur plusieurs milliers de services le sera, a fortiori. De plus, l'échantillon étudié chaque année dépend des collectivités qui ont participé à l'observatoire. Il n'est donc pas possible, dans ces conditions, d'objectiver les évolutions interannuelles.

Le recours à un échantillon stable de collectivités ayant produit leurs données sur toutes les années de la période d'étude (2009/2011) garantit une bonne fiabilité pour cette comparaison. L'échantillon retenu (exception faite du taux de renouvellement en assainissement) contient 1 200 à 2 500 observations représentant, en fonction de l'indicateur étudié, 25 à 50% des usagers français.



On observe les résultats suivants :

- le prix de l'eau potable a augmenté de manière modérée alors que le prix de l'assainissement collectif a augmenté de près de 10% sur deux ans (soit 4,57% par an en moyenne) ;

- le renouvellement des réseaux présente une dynamique de baisse, notamment en assainissement collectif (ce constat doit cependant être relativisé car l'échantillon d'étude ne contient que 53 services pour le renouvellement en assainissement collectif) ;
- la connaissance et la gestion patrimoniale des réseaux se sont sensiblement améliorées ;
- le rendement du réseau de distribution d'eau potable est en légère amélioration ;
- la qualité de l'eau potable (tant microbiologique que physicochimique) est stabilisée.

8) RECAPITULATIF DES DONNEES 2011

Certaines données (indicateurs, variables et/ou données de contexte) doivent être renseignés par tous les services. Les résultats présentés reposent sur les observations suivantes :

- Eau Potable (AEP) : 1 500 à 4 400 observations ;
- Assainissement Collectif (AC) : 2 200 à 3 700 observations ;
- Assainissement Non Collectif (ANC) : environ 500 observations.

D'autres données ne sont produites que par des services gérés par des collectivités avec CCSPL⁶ : leur valorisation nationale ne repose que sur un échantillon de 120 à 650 observations.

BILAN DES VOLUMES	Volume prélevé = 5 441 Mm³ (⁷) - Volume mis en distribution = 4 872 Mm³ Vol. consommé autorisé = 3 871 Mm³ - Vol. non comptés et de service = 148 Mm³ - Fuites = 1 001 Mm³
--------------------------	--

- Consommation moyenne annuelle par usager domestique = **148 litres/jour ou 54 m³ par an**

Identifiant indicateur		Indicateurs communs	Unité	Valeur AEP	Valeur AC
Code AEP	Code AC				
D102.0	D204.0	Prix du service au m ³	€/m ³	1,96	1,82
P103.2	P202.2	Connaissance du réseau	unité	61	56
P107.2	P253.2*	Renouvellement des réseaux	%	0,55	0,50
P109.0	P207.0	Solidarité aux usagers	€/m ³	0,0034	0,0029
P153.2*	P256.2*	Endettement du service	années	2,7	7,1
P154.0*	P257.0*	% d'impayés	%	1,41	1,14
P155.1*	P258.1*	Taux de réclamations	nb/1000ab	4,07	2,75

Code indicateur	Indicateurs spécifiques « eau Potable »	Unité	Valeur
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	99,4
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	99,1
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	79,8
P105.3	Volumes non comptés	m ³ /km/j	3,75
P106.3	Pertes en réseau	m ³ /km/j	3,35
P108.3	Protection de la ressource en eau	%	70
P151.1*	Coupures d'eau	nb/1000ab	2,82

Code indicateur	Indicateurs spécifiques « assainissement collectif »	Unité	Valeur
D203.0	Quantité de boues évacuées	tMS	1,51 millions
P201.1	% d'abonnés desservis par le réseau	%	94,9
P204.3	Conformité équipement épuration	%	96,5
P205.3	Performance épuration	%	79,7
P206.3	Conformité boues évacuées	%	97,7
P251.1*	Débordement d'effluents chez les usagers	nb/1000hab	0,0037
P252.2*	Points noirs du réseau	nb/100 km	6,9
P255.3*	Connaissance des rejets	unité	Non

Code indicateur	Indicateurs spécifiques « assainissement non collectif »	Unité	Valeur
D302.0	Mise en œuvre de l'assainissement non collectif	unité	100,5
P301.3	Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	39,3

* : indicateurs obligatoirement renseignés par les services gérés par des collectivités avec CCSPL.

⁶ Commission Consultative des Services Publics Locaux.

⁷ Mm³ = millions de mètres cube

NOTE METHODOLOGIQUE : PROCESSUS DE COLLECTE ET ECHANTILLON D'ANALYSE

La très grande majorité des données est produite par les exploitants des collectivités en charge des services d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif. Certaines données sont néanmoins produites par l'Etat (ministères respectivement chargés de l'environnement et de la santé).

Elles sont saisies sur le site www.services.eaufrance.fr par la collectivité, l'exploitant du service ou tout tiers mandaté par la collectivité. Les directions départementales des territoires (et de la mer) - DDT(M), en charge de l'animation locale de l'observatoire, assurent la mise à jour des données du référentiel des services, l'assistance aux collectivités et le contrôle de qualité des données annuelles produites et saisies par ces dernières, en vue de leur publication.

Seuls les jeux de données de statut « vérifié » et « confirmé/publié » sont retenus pour ce document. Les indicateurs vérifiés "avec anomalie" par les DDT(M) ont été écartés des calculs. Enfin, les données jugées disproportionnées ou erronées ont également été écartées. Ce document s'appuie donc sur les jeux de données suivants :

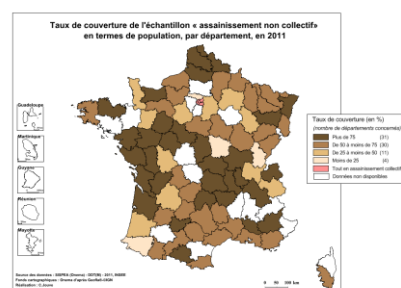
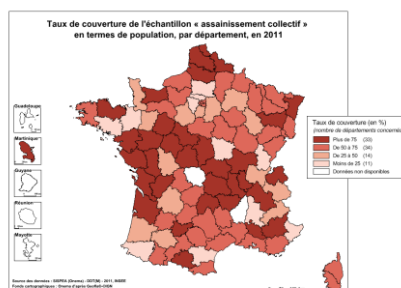
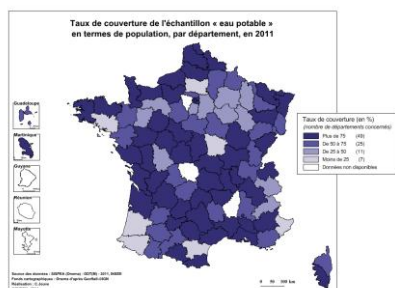
- Eau potable : 38% des services du référentiel (5 217 services ont renseigné des données sur les 13 880 services présents dans le référentiel) représentant 72% de la population desservie ;
- Assainissement collectif : 33 % des services du référentiel (5 746 services ont renseigné des données sur les 17 196 services présents dans le référentiel) représentant 61 % de la population desservie ;
- Assainissement non collectif : 19% des services du référentiel (692 services ont renseigné des données sur les 3 722 services présents dans le référentiel) représentant 48 % de la population desservie.

Taux de couverture en termes de population couverte, par département, en 2011

Services d'eau potable

Services d'assainissement collectif

Services d'assainissement non collectif



POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les données sur les services publics d'eau et d'assainissement, ainsi que le rapport complet et ses annexes sur www.services.eaufrance.fr

Les jeux de données publiés par les services sous SISPEA sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.services.eaufrance.fr/base/telechargement>

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ELISABETH DUPONT-KERLAN, DIRECTRICE GENERALE DE L'ONEMA

COORDINATION : ERIC BREJOUX (ONEMA), JANIK MICHON (ONEMA), JEANNE DEQUESNE (ONEMA)

REDACTION : ERIC BREJOUX (ONEMA)